



**ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE  
PROSPER CONSTANT CHAUVIN  
CUSSEY SUR L'OGNON**

**2020/2021 CONSEIL D'ÉCOLE N° 1  
JEUDI 12 NOVEMBRE 2020**

**Présents :** Mme Peschard, Mme Noir, Mme Hynaux, Mme Billot, Mme Scheiner, Mme Schouvey, Mme Roux-Streit, Mme Chappuy, Mme Robin, M. Menestrier, Mme Bettinelli, Mme Bôle-Richard, Mme Palezy, Mme Hadjeras Mme Marquiset-Prenza, Mme Chamoulaud, Mme Faivre et M. Potier

**Pour des raisons sanitaires, le Conseil d'Ecole s'est tenu en présentiel pour une part de ces membres et en distanciel, via une classe virtuelle, pour les autres.**

**ORDRE DU JOUR**

Rappel de l'ordre du jour de la séance.

- Rôle et fonctionnement du Conseil d'Ecole.
- L'école (organisation des classes, personnels enseignants et ATSEM, effectifs et prévisions).
- Le protocole sanitaire
- Le règlement intérieur de l'école.
- La sécurité (incendie et PPMS).
- Les crédits municipaux.
- La coopérative scolaire.
- Les projets pour l'année scolaire.
- Les demandes de travaux et les interventions à prévoir.
- Divers.

**ELECTIONS, ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE**

- Reprise des résultats des élections

**110** votants (**105** exprimés) sur **170** inscrits (taux de participation 64,71%)

La liste des 09 parents est élue.

Les parents élus sont : Mme Peschard, Mme Noir (Mme Schouvey), Mme Hynaux (Mme Roux Streit), Mme Billot (Mme Chappuy), Mme Schreiner (Mme Robin).

Une affichette permettant d'identifier ces parents sera placée en maternelle et au primaire.

- Modalités de vote. Rappel : seuls peuvent voter les titulaires (ou leur suppléants si absence), les enseignants, le maire de la commune ou son représentant et 1 adjoint.

Choix du vote à main levée

## L'ECOLE (organisation des classes, personnels, effectifs et prévisions)

### - Les effectifs, les enseignants et la répartition des élèves :

#### ANNEE 2020 - 2021

| CLASSES                                |     |         |             |     |
|--|-----|---------|-------------|-----|
| PS<br>Mme Bôle-Richard                 | PS  | 21 / 21 |             | 21  |
| MS-GS<br>Mme Paleizy                   | MS  | 13 / 13 | GS 9 / 9    | 22  |
| Total des locaux de la maternelle      |     |         |             | 43  |
| CP-CE1<br>Mme Marquiset / Mme Hadjeras | CP  | 17 / 17 | CE1 4 / 11  | 21  |
| CE1-CE2<br>Mme Chamoulaud / Mme Faivre | CE1 | 7 / 11  | CE2 15 / 15 | 22  |
| CM1-CM2<br>Mme Hadjeras / M. Potier    | CM1 | 14 / 14 | CM2 8 / 8   | 22  |
| Total des locaux du primaire           |     |         |             | 65  |
| EFFECTIF TOTAL ECOLE                   |     |         |             | 108 |

Autres personnels de l'école :

- Mme Agnès MOULIN : ATSEM

Une discussion est engagée sur la nécessité de l'embauche d'une ATSEM supplémentaire. Les représentants des parents d'élèves ont envoyé un mail aux parents de la classe de MS et GS afin de recueillir leur avis sur le bénéfice de l'embauche d'une ATSEM supplémentaire. Les familles ayant répondu sont favorables à l'embauche d'une ATSEM supplémentaire.

Les parents interrogent sur les conséquences de l'absence d'un temps d'Atsem dans la classe de MS/GS.

- La surveillance des élèves lorsque l'enseignante doit accompagner un enfant aux toilettes, ou lorsqu'un enfant se blesse.
- Le fonctionnement des 5 groupes d'enfants qui se sont pas automnes lorsque l'enseignante est sollicitée par plusieurs élèves.
- La gestion des élèves qui ont des difficultés.
- Le recrutement de Services civiques et le choix des profils.

Le directeur répond que pour les après-midi, les échanges de services permettent un fonctionnement satisfaisant, mais que pour les matinées, il n'est pas possible de retirer l'Atsem de la classe de PS (qui compte 21 élèves) et donc qu'il manquerait une personne à temps partiel. On ne peut, par ailleurs, pas compter sur un Service Civique puisque que le seul candidat n'a pu signer son contrat pour des raisons administratives. Il est demandé de poursuivre cette recherche. La commune répond aux interrogations :

- Concernant le nombre d'élèves scolarisés en maternelle : ce nombre est équivalent depuis plusieurs années, même si on note une légère hausse par rapport à l'année passée, qui était un des plus faibles sur les 5 dernières années.
- Concernant les remarques sur le budget communal alloué à l'école :  
Le coût du personnel a augmenté, notamment avec la période covid. Le protocole sanitaire nécessite la mise en œuvre d'un temps de ménage supplémentaire pour la désinfection des points de contact et des sols. L'ATSEM titulaire du poste est en arrêt de travail ce qui génère un coût supplémentaire pour la commune, le personnel en arrêt étant à la charge de la commune.  
Concernant les dépenses de l'école, la commune a toujours été attentive à répondre aux demandes de l'équipe pédagogique. Il est à noter que de nombreuses dépenses ont été effectuées ou sont déjà budgétées.

Des parents et des enseignants estiment qu'il faut privilégier le coût du personnel.

La municipalité propose des stagiaires, mais la durée et la fréquence possible des stages en école ne permettront pas de répondre aux besoins. La commune précise qu'un stagiaire est prévu à partir de janvier pour une durée de 250 heures.

Les parents et les enseignants insistent sur les besoins réels.

La municipalité annonce que le sujet sera abordé en Conseil Municipal et que l'ajout d'un temps partiel pourrait être étudié pour l'année prochaine.

## - Préviation des effectifs pour la rentrée 2021 au 12/11/2020

Préviation des effectifs pour la rentrée 2021 au 12/11/2020

| Niveau       | Effectif   |
|--------------|------------|
| PS           | 14         |
| MS           | 21         |
| GS           | 13         |
| CP           | 10         |
| CE1          | 16         |
| CE2          | 11         |
| CM1          | 15         |
| CM2          | 14         |
| <b>TOTAL</b> | <b>114</b> |

Les inscriptions se feront en mars...

Les prévisions, en hausse, devraient éviter la fermeture d'une classe pour l'année 2021/2022, mais la situation doit être suivie de prêt.

## LE PROTOCOLE SANITAIRE

Le directeur présente le protocole sanitaire actuel.

Le problème du sèche main dans les sanitaires de l'élémentaire est abordé. Il sera neutralisé et un distributeur de papier le remplacera.

Les coupures d'eau fréquentes dans le préfabriqué sont signalées.

Afin qu'il y en ait un par site, le directeur doit acheter un thermomètre sans contact à la pharmacie qui le facturera à la municipalité.

## LE REGLEMENT INTERIEUR

- Rappel que c'est le conseil d'école qui vote le règlement intérieur. Ce règlement intérieur doit préciser le règlement départemental sans le contredire.

Des modifications sont proposées pour y ajouter une dimension en lien avec le développement durable et la protection de l'environnement, conformément à ce qui est prévu dans le plan d'action de la labellisation E3D.

« La charte de la Laïcité » sera jointe au règlement intérieur,

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

## LA SECURITE

### - Accidents

- Pas de déclaration d'accident depuis le début de l'année...

### - La sécurité incendie

- 1 exercice d'évacuation a été réalisé.

### - Sécurité durant les travaux aux abords de la maternelle

- Quelques problèmes en début d'année (passage d'engins aux heures d'entrée et de sortie), mais aujourd'hui résolus

- Une question des enseignantes de maternelle sur l'alimentation électrique du chantier qui traverse la cour de la maternelle. Le maire doit vérifier cela.

### - Santé et sécurité au travail

Le DUER n'a pas été modifié cette année.

### - Audit de sécurité demandé par la mairie afin de planifier et de prioriser les travaux.

Suite à une demande du directeur, M. Deloye (réfèrent sécurité à la DSDEN) va mobiliser l'équipe mobile de sécurité du rectorat pour une visite dans l'école un **jeudi 10 décembre à 10h**. Il faudra préparer cette visite avec les constats et demandes l'école, l'avis des parents, et un élu.

L'objectif serait d'apporter un regard extérieur aux problèmes de sécurité et de proposer des aménagements raisonnables.

#### - VIGIPIRATE

Ecole fermée, veiller à respecter les horaires afin que les enseignants n'aient pas à laisser la classe pour aller ouvrir.

#### - Le PPMS risques majeurs

Présentation du PPMS

#### - Le PPMS intrusion/attentat

Explication aux parents. Un exercice départemental est prévu le mardi 15 décembre. Il devra se faire dans le strict respect des obligations liées à la crise sanitaire. Pas d'observateur à prévoir.

## UTILISATION DES CREDITS MUNICIPAUX

Répartition des dépenses sur les crédits municipaux 2020

### BILAN ECOLE

| Crédit disponible : |                | 4 529,00 €    |               |
|---------------------|----------------|---------------|---------------|
| CLASSES             | CREDIT CLASSES | DEBIT CLASSES | SOLDE CLASSES |
| Classe PS           | 693,00 €       | 689,64 €      | 3,36 €        |
| Classe MS / GS      | 726,00 €       | 726,13 €      | -0,13 €       |
| Classe CP / CE1     | 572,00 €       | 827,47 €      | -255,47 €     |
| Classe CE1 / CE2    | 546,00 €       | 477,49 €      | 68,51 €       |
| Classe CM1 /CM2     | 572,00 €       | 518,83 €      | 53,17 €       |
| Reprographie        | 1 258,00 €     | 203,65 €      | 1 054,35 €    |
| Direction           | 162,00 €       | 240,89 €      | -78,89 €      |
|                     | 4 529,00 €     | 3 684,10 €    | 844,90 €      |

210€ pour les fichiers

70€ pour les fichiers

SOLDE ECOLE AU 12/11/2020 15:02 844,90 €

#### Autres crédits :

- Sorties scolaires =) 23,00 €/élèves soit 2484,00€ pour l'école. Ils n'ont pas été dépensés dans leur totalité car les sorties scolaires ont été restreintes l'année dernière.

- Financement complet des sorties piscine pour les élèves de CE1 et de CE2 en début d'année scolaire.

- Crédit RASED

- INVESTISSEMENT : Plusieurs demandes ont été satisfaites. Des nouvelles propositions seront faites pour l'année prochaine.

## LA COOPERATIVE SCOLAIRE

#### Bilan de l'année 2020/2021

Les comptes ont été vérifiés et validés par Mme ROUX-STREIT et Mme PIQUARD.

#### Etat au 12/11/2020

Le crédit est de la coopérative scolaire au 12/11/20 est de 377 €, mais 69 familles sur 86 sont adhérentes, et les chèques n'ont toujours pas été déposés à la banque... et la subvention de 625 € (sorties ski de fond en janvier 2020) n'est pas encore versée.

Les projets pour alimenter la coop pour l'année :

- Vente de calendriers en décembre

- Vente de photos de classe en mai/juin

## LES PROJETS POUR L'ANNEE

### Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté...

- Poursuite du projet **Coopération à l'école** et climat scolaire : plusieurs projets (élèves médiateurs, conseil des délégués...)
- Projet webradio pour les élèves de l'élémentaire : Production d'une émission pour le printemps 2021

### Dans le cadre de l'éducation au développement durable

- Collaboration avec les jardins de Vauvenise
- Inscription au projet « Sur la piste des ENS »

### Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle

- Sorties spectacle « les 2 scènes »
- Sorties cinéma pour les maternelles (en attente)

### Dans le cadre de l'éducation sportive

- Cross des primaires
- Cycle piscine pour les élèves de CE1 et de CE2
- Sorties ski de fond pour les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 (2 classes)
- Sortie vélo en fin d'année

**Projet « Ecole dehors »** mené par Mme Marquiset6prensa avec sa classe.

## LES DEMANDES DE TRAVAUX ET D'INTERVENTION

### Travaux

#### Maternelle :

- Réparation de poteau du grillage
- Poursuivre l'entretien avec la peinture des bancs
- Fenêtre d'une salle qui ne ferme pas

#### Elémentaire

- Fenêtres difficiles à fermer en CP et CE (surtout dans le préfa)
- Pose de paillassons à l'entrée du bâtiment CP et du bureau
- Réfléchir à la pose de volets extérieurs pour limiter la chaleur dans les classes

## DIVERS

### Evaluation des élèves :

- Carnet de réussite en maternelle sur tablette avec l'application « Je Valide »
- LSU (Livret scolaire unique) à l'élémentaire avec 2 semestres...

### Eclat-BFC

Les enseignants, les élèves et les parents de la classe de CM1/CM2 débutent l'utilisation de l'ENT Eclat-BFC.

**PROCHAIN CONSEIL jeudi 11 mars 2021 à 18H30.  
LA SÉANCE EST CLOSE À 20H45.**

La secrétaire

Le directeur